

édité par les communistes
du 10^{ème} arrondissement

57 rue des Vinaigriers
75010 Paris

pcfparis10@gmail.com

à Paris^e

MARS-AVRIL 2016

*Installée dans la mairie du 10^e
la bibliothèque Château d'Eau
est menacée de fermeture
un projet qui suscite de vives
protestations*



CONTRE LE MONDE DU TRAVAIL une attaque tous azimuts

Imperturbable, de mois en mois, le gouvernement continue à creuser le sillon qui aggrave le chômage, les inégalités, la désindustrialisation de notre pays... Quand des résistances se manifestent, l'action syndicale est criminalisée. Un seul dogme dirige l'action gouvernementale : peser sur le coût du travail.

Depuis des mois, la panoplie s'enrichit de mesures qui toutes visent à exonerer les patrons de cotisations sociales, à réorganiser la vie de l'entreprise pour dédouaner les employeurs de leurs responsabilités, à diminuer les aides sociales, à limiter les droits des salariés.

L'argent public est versé sans contrepartie et sans contrôle. Au titre du Pacte de responsabilité, le gouvernement met 41 milliards d'euros sur la table pour alléger les « charges patronales », dont plus de 18 milliards au titre du CICE, sans que cette mesure permette de réduire le nombre de chômeurs.

Parce que les salariés, avec ou sans emploi, seraient donc les responsables de l'enlisement de l'économie française, un nouveau tour de vis se prépare : le dépeçage du code du travail. Sous couvert de simplification, c'est une régression terrible des droits des salariés : renforcement de la flexibilité, opération de contournement des syndicats, limitation des indemnités de licenciement, diminution du paiement des heures supplémentaires et, comme principe général libérant l'action patronale, la notion de « bon fonctionnement de l'entreprise » qui place l'intérêt de l'entreprise au-dessus des droits de la personne humaine. Les salariés sont donc livrés bâillonnés au bon vouloir de l'employeur.

Les communistes affirment qu'au lieu de courir après la compétitivité et la concurrence à tout prix, il faut privilégier la coopération et ouvrir grandes les vannes de la démocratie, même et surtout dans l'entreprise.



Didier Le Reste

conseiller PCF de Paris en charge de la Politique de la ville dans le 10^e

BIBLIOTHÈQUE CHÂTEAU D'EAU

NON à la fermeture

Début décembre, les habitants du 10^e et la plupart des élus ont eu la surprise de découvrir dans *Le Parisien* que la bibliothèque Château d'Eau, installée au 4^e étage de la mairie d'arrondissement, devait fermer en 2016. Raison invoquée : l'ouverture de la médiathèque Françoise Sagan qui lui ferait perdre des lecteurs.

Mais en y regardant de plus près, cette décision de fermeture est essentiellement motivée par des considérations budgétaires. On ne peut en effet comparer la médiathèque Françoise Sagan, structure de dimension parisienne (plus de 4000 m²), spécialisée « jeunesse », à une bibliothèque de quartier (380 m²).

La bibliothèque Château d'Eau, structure de proximité, est riche d'un large fonds de livres destinés à tous. Elle dispose également d'un fonds photographique unique à Paris de plus de 3 000 ouvrages spécialisés qui permet la réalisation des *Rencontres photographiques du 10^e*. Lors de l'annonce du projet de fermeture en réunion paritaire, l'ensemble des représentants du personnel s'est prononcé contre la fermeture et a fait des propositions, dont l'ouverture le lundi.

Suite aux interventions des élus communistes, les perspectives s'améliorent quelque peu. Lors du Conseil de Paris de février, un « sursis » a été donné à la bibliothèque Château d'Eau. La fermeture ne serait effective qu'en cas de « poursuite du déclin de l'activité ». Un déclin qui doit d'ailleurs être relativisé puisque 75% de ses lecteurs continuent à la fréquenter régulièrement.

La décision de la fermeture ou non de la bibliothèque sera donc fonction de la fréquentation dans les mois à venir. Pour montrer votre attachement à la bibliothèque, faites-la vivre et allez emprunter des livres à Château d'Eau. À vos livres !

le coût du capital

Pendant qu'un nombre de plus en plus élevé de nos concitoyens tentent de garder la tête hors de l'eau, une poignée continue à s'enrichir, quelle que soit la conjoncture économique. Selon les chiffres d'une récente publication financière, 35,3 milliards d'euros ont été versés en dividendes par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires en 2009, une somme conséquente mais qui a atteint 56 milliards en 2014. Soit une augmentation de près de 60% en 5 ans.

Un chiffre à rapprocher de l'étude d'OXFAM qui révèle qu'aujourd'hui, sur la planète, 1% de la population possède autant que les 99% restants ou encore que les 62 personnes les plus fortunées détiennent plus de richesses que les 3,5 milliards les plus pauvres. Les inégalités sont donc toujours là et elles croissent de manière exponentielle.

Preuve aussi que l'économie se financiarise toujours davantage : la part des actionnaires dans le revenu global des entreprises qui était de 5,2% en 1997 est passé à 19,2% en 2013.

Il semble donc que, malgré tous les beaux discours du gouvernement et du Medef sur « l'économie réelle » après la crise financière de 2008, le casino boursier soit plus que jamais florissant. Plutôt que de saigner à blanc les salariés, ne serait-il pas temps de réguler ce marché et de réinjecter les sommes astronomiques qu'il génère dans l'investissement, la recherche et le développement de la production ?

PART DES ACTIONNAIRES DANS LE REVENU GLOBAL DES ENTREPRISES

1997 : 5,2%

2002 : 12,3

2007 : 16,2%

2013 : 19,2%

Source : Banque de France

en 1981, un salarié français travaillait en moyenne 14 jours par an pour les actionnaires, aujourd'hui cette moyenne est de 48 jours par an

encore une vague de suppressions de classes dans les maternelles du 10^e

De nombreuses délégations de parents et d'enseignants du 10^e se sont rassemblées, en février, devant le Rectorat de Paris qui projette de fermer en septembre prochain 6 classes de maternelles dans notre arrondissement. Une nouvelle vague de fermetures qui s'ajoutent aux 5 suppressions de classes réalisées en septembre dernier.

Certes, on observe dans le 10^e une baisse des effectifs en maternelles. Mais l'effet cumulé de ces deux vagues successives de mesures va créer une situation très tendue et entraîner une augmentation du nombre d'élèves par classes. Et ce, tout particulièrement, dans le secteur où sont concentrées plusieurs de ces fermetures qui frappent des écoles proches les unes des autres (Hôpital Saint-Louis, Récollets, Pierre Bullet et Legouvé) et dont les secteurs de recrutement sont mitoyens et imbriqués.

Ces suppressions de classes risquent aussi de ne pas permettre l'accueil de l'ensemble des nouveaux arrivants qui vont s'inscrire d'ici la rentrée prochaine. Le rectorat doit donc revoir sa copie.

D'ici la rentrée de septembre, la mobilisation se poursuit pour obtenir de bonnes conditions de scolarisation dans les écoles du 10^e (voir article sur le site pcfparis10.fr).



devant le Rectorat de Paris de nombreuses délégations de parents et d'enseignants dont celle de la maternelle Legouvé, sont venues protester contre les fermetures annoncées en maternelles

GOODYEAR : non à la criminalisation de l'action syndicale

8 syndicalistes, salariés de Goodyear, viennent d'être condamnés à 9 mois de prison ferme et ce alors que la direction de l'entreprise avait retiré sa plainte. Leur « délit » est d'avoir retenu deux cadres, pendant quelques heures et sans violence, afin de négocier des conditions de départ dignes pour les 1200 salariés licenciés suite à la décision de fermer le site industriel d'Amiens-Nord.

Le prétexte de la « séquestration » cache mal une volonté politique de criminaliser l'action syndicale. En effet, le verdict intervient au moment où le gouvernement est en train de dynamiter le code du travail, de « réformer » les règles du licenciement économique et de généraliser le recours au référendum d'entreprise afin de marginaliser la représentation syndicale. Des mesures qu'applaudissent à deux mains les représentants du patronat. Mais la riposte s'organise : la pétition contre le projet de loi El Khomri a été signée en quelques jours par plus d'un million de personnes.

<https://www.change.org/p/loi-travail-non-merci-myriamelkhomri-loitravailnonmerci>



l'action politique a un coût

si vous pensez que ce journal vous informe utilement

aidez-nous financièrement à le pérenniser

participez à la souscription en faisant un don par chèque à l'ordre de: ADF PCF 75

et adressez-le à : PCF10

57 rue des Vinaigriers 75010 Paris

si vous êtes imposable, un reçu fiscal vous sera adressé vous permettant une réduction de 66% du montant versé

RÉFORME DU STATUT DE PARIS

pas sans les Parisiens !

Depuis plusieurs mois, la Mairie de Paris travaille à une réforme des compétences et de l'organisation de la capitale. Cette réforme a plusieurs volets :

- le regroupement des arrondissements centraux (1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e),
- le renforcement des compétences des mairies d'arrondissements,
- la fusion de la Ville et du Département,
- le transfert de compétences de l'État vers la Ville en matière de police.

La Mairie de Paris doit-elle être une mairie comme les autres ? Débarrassée de la tutelle de l'État que subissent les élus parisiens depuis la Commune de Paris ? La question mérite d'être posée. Mais tout transfert de compétences doit se faire avec un transfert de moyens financiers et humains. Compte tenu des baisses continues des dotations de l'État aux collectivités, on ne peut que s'inquiéter...

La réorganisation des compétences départementales est l'occasion d'insister sur l'importance des politiques sociales et de solidarité portées par le département et de renouveler les revendications des élus communistes envers l'État qui doit 2 milliards d'euros à Paris depuis la réforme de 2004 !

Si le statut de Paris doit évoluer, c'est vers davantage de proximité, en déconcentrant des pouvoirs aux élus d'arrondissement pour rapprocher la décision du citoyen.

Les communistes, comme à chaque réorganisation territoriale en France, réclament une consultation démocratique locale. Les Parisiens et les agents de la Ville de Paris doivent être associés à la réflexion en cours.

Et ce d'autant plus que le risque est grand de voir le projet être dénaturé au cours du processus parlementaire.

In fine, ce sont les Parisiens qui doivent pouvoir trancher.

QUARTIER CHÂTEAU D'EAU pour un plan d'ensemble contre le travail dissimulé

En janvier 2016, de nouveaux travailleurs du boulevard de Strasbourg ont relevé la tête et se sont mobilisés avec la CGT contre les pratiques de leur patron. Comme précédemment aux numéros 50 et 57, il s'agit de travailleurs sans papiers, non déclarés et non payés depuis plusieurs mois. Ce nouveau conflit illustre que c'est bien un système généralisé d'exploitation qui régit tout ce quartier et qu'il faut combattre.

C'est ce qu'a rappelé Dante Bassino, adjoint PCF à la mairie du 10^e, lors du Conseil d'arrondissement du 1^{er} février : « [...] Tant que les contrôles effectués dans le quartier Château d'Eau cibleront autant, voire plus, les travailleurs que les gérants des boutiques, ces contrôles ne pourront pas ébranler le système mafieux en place... Tant que les travailleurs sans papiers seront punis par un enfermement en centre de rétention suivi d'une expulsion, alors que les patrons ne risquent qu'une amende ou une fermeture administrative temporaire, le système sera conforté ».

Les communistes du 10^e continuent de demander qu'un plan global sur le quartier soit mis en place, comme le gouvernement s'y était engagé en avril dernier, et que la mairie du 10^e mette sur pied une commission contre le travail illégal.

Le maire du 10^e s'est engagé auprès des nouveaux grévistes en lutte à soutenir leur demande de régularisation et à interpeller de nouveau la Préfecture sur la situation du quartier.

CRISE DU LOGEMENT ET DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE pour la réquisition des logements vides

*cet immeuble de bureaux (ex SERAP)
situé au 191 quai de Valmy
est vide depuis plus de 10 ans
les communistes demandent
sa réquisition*



Sur proposition des élus communistes, le Conseil d'arrondissement du 10^e et le Conseil de Paris ont adopté des vœux demandant la réquisition par l'État des immeubles vides pour faire face au mal-logement.

Paris est une ville dense, où de nombreuses activités, essentielles aux Parisiens, sont limitées par le manque de place (construction de crèches, de logements sociaux, d'espaces verts...). Il est donc incompréhensible que des bâtiments restent inutilisés pendant des années.

C'est le cas d'un bâtiment situé au 191 quai de Valmy. Cet immeuble de bureaux (ex SERAP), pourtant idéalement situé au bord du canal Saint-Martin, est vide depuis plus de 10 ans.

Une situation inacceptable, alors que le dispositif d'hébergement d'urgence est totalement saturé à Paris et ne permet pas d'accueillir de trop nombreux hommes, femmes et enfants qui sont contraints de dormir dans la rue.

Face à cette crise sociale et humanitaire et face à l'urgence, le Conseil de Paris s'est engagé à faire réaliser par les services de la ville un recensement des immeubles vides et à demander à l'État l'application de la loi de réquisition pour faire face au mal-logement à Paris.

Affaire à suivre !

le site des communistes du 10^e



articles et vidéos
sur l'actualité locale
et parisienne

comptes rendus
des conseils d'ar-
rondissement

l'ensemble des publications à Paris 10^e

www.pcfparis10.fr

bientôt une nouvelle crèche

Lors d'une récente visite de chantier au 43/45 rue du fg du Temple, Dominique Tourte, conseillère communiste en charge de la Petite enfance, a fait le point sur l'avancement de la construction de la future crèche qui comptera 66 places. Elle donnera sur des petits jardins et son toit sera végétalisé. Elle sera mise à disposition à la fin du 1^{er} semestre 2016, en même temps que la livraison des 90 logements sociaux qui font partie du même ensemble immobilier.

La majorité municipale s'est fixé un objectif de création de 5 000 places en crèches entre 2014 et 2020 à Paris. Une priorité pour Dominique Tourte qui continuera donc, au cours de son mandat, à renforcer les capacités d'accueil *Petite enfance* pour répondre aux besoins des familles du 10^e.



*Dominique Tourte
conseillère d'arrondissement en
charge de la Petite enfance
devant la future crèche collective
de 66 berceaux, en construction
au 43/45 rue du fg du Temple*

RÉCÉPISSÉ DE CONTRÔLE D'IDENTITÉ

le 10^e candidat à l'expérimentation

Une étude du CNRS de 2009 sur 525 contrôles d'identité en différents endroits de Paris a montré qu'un « noir » et un « arabe » ont respectivement 6,2 fois et 7,7 fois plus de risques de se faire contrôler qu'un « blanc ». Ce traitement différencié est très durement ressenti par celles et ceux qui en sont les victimes. Il est stigmatisant, excluant et dégradant.

Le candidat François Hollande avait proposé en 2012 d'expérimenter le récépissé de contrôle d'identité : un dispositif qui consiste à remettre par l'agent de police une attestation à la per-

sonne contrôlée afin d'éviter le même contrôle plusieurs fois dans la même journée. Mais cet engagement n'a pas été tenu par le gouvernement une fois l'élection passée.

Face à cette situation de blocage, les élu-e-s communistes du 10^e et du 12^e ont obtenu, lors du Conseil de Paris de février, que ces deux arrondissements soient retenus comme candidats à l'expérimentation du récépissé de contrôle d'identité. Un moyen utile pour lutter contre la stigmatisation et pour resserrer les liens entre la police et la jeunesse.

OUI AU NOUVEAU LARIBOISIÈRE mais intégrant les activités de gériatrie

Le 26 janvier dernier, à l'initiative des conseils de quartier Louis Blanc/Aqueduc et Saint-Vincent de Paul/Lariboisière, s'est tenue une réunion publique sur l'avenir des hôpitaux du 10^e. Vous trouverez un compte-rendu détaillé de cette soirée sur notre site (pcfparis10.fr).

Il y a été confirmé que les activités de gériatrie, aujourd'hui localisées à Fernand Widal, ne seraient pas transférées à Lariboisière et que près d'1/3 de l'hôpital serait vendu pour financer les travaux du nouveau Lariboisière.

Bernard Jomier, adjoint EELV à la Maire de Paris en charge de la Santé, soutient ce projet. Un projet qui pourtant prévoit que les lits de gériatrie seront transférés à l'hôpital Claude Bernard, un site placé en bordure du périphérique et difficile d'accès.

C'est donc la fin d'un service de gériatrie de proximité dans le 10^e. L'espérance de vie en mauvaise santé augmentant dans notre pays, cette décision est incompréhensible et la logique devrait être, au contraire, d'ouvrir des services de gériatrie plutôt que de fermer les services existants.

Pour les communistes, qui refusent une telle orientation, la priorité est d'adapter l'offre de soins aux besoins des populations. Une revendication qu'ils porteront notamment lors des *Assises parisiennes de la santé* qui doivent être lancées par la Mairie de Paris en mars 2016.

non à l'état d'urgence et à la déchéance de nationalité

Le 16 février, plus d'une centaine de personnes se sont rassemblées au Point Éphémère à l'appel du collectif *Solidarité et Libertés 10^e*, dont le PCF fait partie, pour une soirée consacrée aux dangers de la constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité. Beaucoup de jeunes ont ainsi pu dialoguer avec Marion Lagailarde, secrétaire nationale du syndicat de la magistrature, et Michel Tubiana, ancien président de la Ligue des Droits de l'Homme (LDH), sur les risques de la réforme constitutionnelle portée par le gouvernement.



Retrouvez un compte-rendu détaillé de cette soirée et des actions du collectif sur : pcfparis10.fr.

